



Montreuil, le 27 Octobre 2015

## **Le constat consensuel et accablant sur l'attractivité de la médecine générale pour les étudiants.**

Ce matin, un article publié dans le journal *Le Monde*<sup>1</sup> reprenait l'enquête conjointe parue la veille entre la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et le centre national de gestion (CNG) sur les choix des étudiants aux épreuves classantes nationales (ECN).

Le constat pour la médecine générale, pourtant qualifiée de « chef d'orchestre » ou de « pivot » du système de santé par les responsables actuels, dont Mme la ministre de la santé, est accablant : la médecine générale, jusqu'ici avant-dernière dans les choix aux ECN, devient la spécialité la moins attractive pour les jeunes étudiants. Comment mettre en place le « virage ambulatoire » dans ce contexte ?

L'association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) ne s'y trompe pas : le problème vient des capacités de formation insuffisantes de la filière universitaire de médecine générale (FUMG).

Le SNEMG a pourtant tiré de longue date la sonnette d'alarme sur ce sujet pointant le manque de moyens de la filière. Les éléments permettant d'expliquer la situation actuelle sont nombreux. Ils se sont accumulés devant l'inertie des responsables politiques sur un sujet pourtant qualifié de prioritaire par ces mêmes personnes.

L'absence d'attractivité de la maîtrise de stage pour les maîtres de stage universitaires est un réel problème, surtout dans le 2<sup>ème</sup> cycle, rendant le recrutement des MSU très compliqué. Ce manque d'attractivité explique une offre de stage pour seulement 65% des étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle<sup>2</sup> malgré l'engagement n°1 du pacte territoire santé.

La médecine générale est une spécialité passionnante empruntant à tous les domaines, permettant une relation de confiance unique avec les

1 Ané C. Les aspirants médecins boudent la médecine générale. *Le Monde* 27/10/2015. Disponible sur :

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2015/10/27/les-aspirants-medecins-preferent-l-ophtalmologie\\_4797432\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2015/10/27/les-aspirants-medecins-preferent-l-ophtalmologie_4797432_4401467.html)

2 Communiqué conjoint SNEMG/CNGE. Résultats de l'enquête nationale sur la Filière universitaire de médecine générale au 1er Janvier 2015. Partie 2/5 : L'offre de stage ambulatoire en médecine générale. Disponible sur :

[http://www.cnge.fr/le\\_cnge/adherer\\_cnge\\_college\\_academique/communiqu\\_e\\_p\\_resse\\_cngesnmg\\_resultats\\_de\\_lenque/](http://www.cnge.fr/le_cnge/adherer_cnge_college_academique/communiqu_e_p_resse_cngesnmg_resultats_de_lenque/)



patients et particulièrement efficiente pour le système de santé<sup>3</sup>. L'exigence des compétences requises pour sa pratique est reconnue. Elle reste pourtant une des moins enseignées en 2<sup>ème</sup> cycle. Dans ce contexte, la durée de son D.E.S (=3<sup>ème</sup> cycle) reste curieusement à 3 ans alors qu'il est de 4 ans pour les autres spécialités. Enfin, sa maquette de stage presque exclusivement hospitalière n'est pas adaptée à une discipline dont la pratique est, par définition, ambulatoire.

Le ratio étudiants/enseignants équivalent temps plein de la discipline est de 97<sup>4</sup> ce qui est insuffisant et nettement moindre que les ratios communément admis des autres spécialités.

La formation des MSU à la maîtrise de stage souffre continuellement de la gestion à courte vue de la formation professionnelle sur ce sujet.

**Le SNEMG exige donc plus de cohérence de la part du ministère de la santé et du ministère de l'enseignement supérieur et une réelle volonté politique afin de donner au système de santé une formation solide pour les médecins généralistes de demain.**

**Le SNEMG rappelle ses propositions :**

- 1) Une revalorisation de la maîtrise de stage par son intégration dans le calcul de la rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) avec une sécurisation des rémunérations.**
- 2) La mise en place de maisons et pôles de santé universitaires avec des solutions de logement (internats) pour les étudiants en zone rurale.**
- 3) Le passage du D.E.S de médecine générale à 4 ans.**
- 4) Un plan de nomination de enseignants généralistes sur 10 ans cohérent avec les besoins de la discipline : 20 titulaires et 30 associés par an, ainsi que le respect du doublement des postes de chef de clinique promis par le ministère de la santé.**
- 5) Le financement et l'indemnisation pérenne de la formation à la maîtrise de stage à l'aide d'une politique volontariste dans le Développement professionnel continu.**

---

3 Macinko J, Starfield B, Shi L. The contribution of primary care systems to health outcomes within Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) countries, 1970-1998. Health services research 2003;38:831-65.

4 Communiqué conjoint SNEMG/CNGE. Résultats de l'enquête nationale sur la Filière universitaire de médecine générale au 1er Janvier 2015. Partie 1/5 : Les effectifs enseignants et étudiants. 12/10/2015. Disponible sur : [http://www.cnge.fr/le\\_cnge/adherer\\_cnge\\_college\\_academique/cp\\_cnge\\_snemg\\_octobre\\_2015\\_resultats\\_de\\_l'enquete\\_n/](http://www.cnge.fr/le_cnge/adherer_cnge_college_academique/cp_cnge_snemg_octobre_2015_resultats_de_l'enquete_n/)



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale  
3 rue Parmentier - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS  
Tél. : 01.75.62.22.90

Dr Matthieu Calafiore - Président du SNEMG  
Dr Anas Taha - Vice-président du SNEMG